Image not found or type unknown

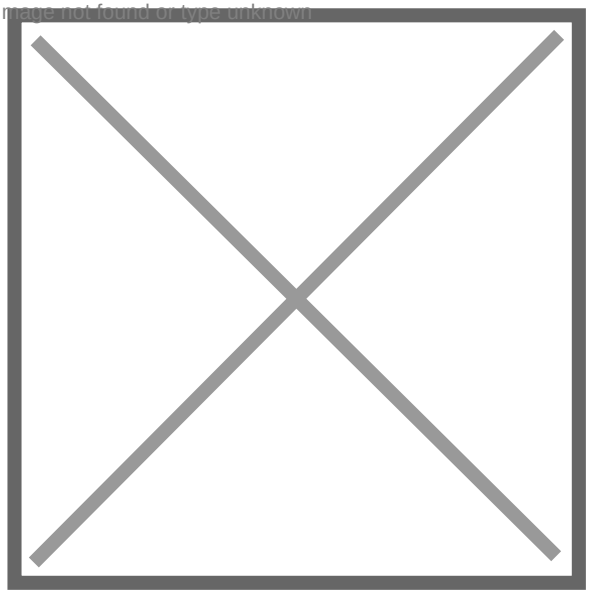

échange de permis et feu rouge

Par **lea03**, le **26/10/2018** à **11:18**

Bonjour,

Je viens de m'installer en France et j'ai la double nationalité (algérienne et française). J'ai fait la demande d'échange de permis en octobre 2017 et j'ai reçu une attestation avec laquelle je pouvais conduire mais celui ci est venu à terme et, comme je rentre souvent en Algérie, j'ai contacté la préfecture de Loire-Atlantique à plusieurs reprises sans succès pour savoir ou en est mon dossier ou juste pour renouveler l'attestation que j'ai reçue. J'ai fais une demande pour avoir un autre permis algérien (en Algérie) que j'ai obtenu, donc je conduis avec ce dernier en France.

Dernièrement, j'ai reçu une contravention pour avoir grillé un feu rouge et, là, je m'inquiète, j'ai peur qu'on me disent que je conduisais sans permis, j'ai payé l'amende et j'ai envoyé une copie de mon nouveau permis algérien.

SVP, pourriez vous me dire si je risque quelque chose et si c'est le cas qu'est-ce que je risque ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **27/10/2018** à **06:13**

Bonjour,

Pourquoi avez-vous fait une demande d'échange de permis à Nantes, préfecture de Loire-

Atlantique ? Vous résidez dans ce département ? Si oui, votre dossier suit son cours, si non, c'es à votre préfecture, celle du lieu de votre domicile, que vous devez faire cette demande, pas à Nantes.

La seule chose qui va se passer c'est que, lorsque vous aurez votre permis français, les 4 points de votre infraction seront retirés sur ce permis français.

Par **lea03**, le **27/10/2018** à **11:25**

Bonjour;
je vous remercie pour votre réponse. j'ai fait ma demande d'échange de permis à Nantes vu que c'est centralisé et que tous les Echanges de permis se font la-bas. me inquiétude c'est que j'ai envoyé pour l'infraction que j'ai commise une copie de mon nouveau permis de conduire Algérien et non celui envoyé pour l'échange.
ai-je le droit de conduire avec ce nouveau permis?
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés